CCI NICE CÔTE D'AZUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG 2026/09/21/1 portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2026

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 21 septembre 2026

PARTICIPANTS

Madame Muriel SORGIUS, Responsable de la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorière Adjointe, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, JASSET Marc, LAYLY Eric, LEROUX-COSTAMAGNA Fréderik, LIZZANI Elisabeth, MARIO Pierre, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NOIRAY Florent, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

34 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ARIONE Christian FLORENCE Patrick, GAUTIER Philippe, MASSÉ Philippe, SERVANT Lionel, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, **Conseillers Techniques.**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie**, Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Monsieur NASSIF Anis – Trésorier, **Membre du Bureau**.

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LELLOUCHE Jean-Pierre, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, NIDDAM Ilan, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, ALEMANNO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu**,** GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEBRUN Sébastien, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, THEIS James, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, CAMY César, DIANOUX Benoît, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MANZI Nicolas, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PUY Michel, RAPIOR Blaise, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**

VU

- Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

CONSIDERANT

- Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2026 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 14 septembre 2026, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 21 septembre 2026.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : ***60*** **Nombre de déports** ***0***
Nombre de participants au vote : ***34*** *(quorum : 31, atteint)*
Nombre de votes exprimés : ***31***

Abstention : ***3*** **Contre :** ***0*** **Pour :** ***31***

Nice, le 21 septembre 2026

La Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO